

2-4 Le Bâti

On ne trouve presque plus aujourd'hui de bâtiment antérieur au 18^e siècle. La date inscrite la plus ancienne que nous ayons trouvée est 1723, sur une maison du bourg de Brassac (d'autres types de bâtiments, moulins, forges ou « châteaux » sont antérieurs à cette dernière). Les bâtiments aux fondations plus anciennes ont tellement été modifiés au fil des siècles, que seule une étude plus approfondie du bâti, de type archéologique, pourrait faire émerger des traces médiévales.



Ganac, partie la plus ancienne du château



Prayols, maison médiévale modifiée



Brassac, date portée sur une maison, seule trace d'ancienneté de l'édifice

La vallée de la Barguillère a toujours eu une vocation agricole, apparaissant comme le grenier de la ville de Foix. Les constructions de la vallée répondent donc en grande majorité à cette fonction dans leur structure, que ce soit en milieu aggloméré ou isolé. On ne trouve pas une grande variété typologique, mais au contraire une certaine unité des constructions.

Le bâti répond aux problématiques agricoles vitales : habitat, stockage des récoltes, du fourrage et abri du bétail. On retrouve donc logiquement des fermes, des maisons, des granges, des étables et des hangars.

Maisons et logis de fermes sont dotés d'une élévation similaire à un étage et un comble. Elles possèdent également une ou plusieurs travées de fenêtres sur la façade principale. Les murs pignons des fermes sont toujours aveugles, alors que ceux des maisons peuvent être dotés de fenêtres. La génoise, double ou triple, couronne le mur sur la quasi-totalité des bâtiments, seuls les bâtiments publics et les demeures bourgeoises peuvent être dotées de corniches. Le toit débordant est très fréquent sur les granges et les hangars, seules les granges inscrites dans un alignement sont ornées de génoises.

Le bâti traditionnel se caractérise par sa simplicité et sa sobriété au niveau des tracés et des volumes. Il répond à des besoins fonctionnels. Les matériaux sont en général pris sur place par facilité et souci d'économie.



maison d'habitation

grange insérée dans la pente

réhabilitation de grange

fenil ouvert

granges mitoyennes

porte cochère

maison dans un alignement de bâti

Les formes d'habitat

- La maison de village

La maison de village est simple. On la retrouve dans les centres de villages, sa fonction principale est le logement, même si un commerce a parfois pu être installé au rez-de-chaussée. En centre village, les parcelles plus étroites ont conduit à une extension verticale de la maison. Les maisons sont mitoyennes et alignées sur la rue. Elles sont en général composées de une à quatre travées de fenêtres. L'arrière de la parcelle peut posséder une cour ou un jardin. Elles se déclinent toutefois sous plusieurs formes, en fonction du statut social du propriétaire initial. Le panel typologique s'étale ainsi de la simple maison à l'immeuble bourgeois, bien plus imposant.

En très grande majorité, les maisons de village possèdent un étage et des combles. On peut parfois trouver deux étages.

- La ferme

La ferme est un bâtiment, ou un ensemble de bâtiments, regroupant un logis, une ou plusieurs granges et/ou une étable/bergerie. Plusieurs types de fermes se distinguent, la ferme à «éléments dissociés», la ferme en longueur, la ferme en L. Jusqu'au 19e siècle, les fermes étaient construites afin d'accueillir dans le même bâtiment le bétail au rez-de-chaussée et le logement à l'étage, la présence d'une pierre d'évier à l'étage témoigne encore parfois cet état de fait. Progressivement on a séparé le logement de l'étable, et après 1850-1875, l'habitat a pris l'apparence des maisons de village que l'on connaît aujourd'hui.

La ferme à éléments dissociés

Elle comprend une maison d'habitation et des bâtiments annexes situés face à cette dernière. L'organisation de l'ensemble reste variable. On peut la retrouver le long d'un chemin ou de part et d'autre de celui-ci. On trouve parfois dans certains hameaux des alignements de maisons avec leurs dépendances de l'autre côté de la voie publique.

La partie habitation reprend les attributs des maisons de village, tant au niveau de l'élévation que des éléments de façade.



Maison de village, Ganac



Maison de village, Brassac



Ferme, hameau de Pey Jouan, commune de Ganac



Granges, hameau de Cazals, commune de Brassac



Ferme en longueur, hameau de Razent, commune de Brassac

La ferme allongée

Ce type regroupe les trois éléments dans un seul bâtiment. Il s'agit de bâtiments dont la façade est allongée, la grange et l'étable étant mitoyennes à l'habitation. Le fenil est largement ouvert pour la ventilation des récoltes alors que la partie réservée aux animaux ne possède en général qu'une porte d'accès et une fenêtre. la partie habitat s'organise en tre le rez dechaussée et l'étage, le comble étant un lieu de séchage et de stockage des récoltes vivrières.

La ferme en L

Ce type rassemble comme précédemment les diverses activités. La grange est implantée perpendiculaire à la ferme, créant une cour protégée des vents dominants. Les fonctions restent très organisées selon l'élément bâti : bergerie ou étable au rez de chaussée de la grange, fenil à l'étable, habitat au rez de chaussée et au premier étage de la ferme, surmonté d'un comble servant de séchoir.



Ferme en L, commune de Cos



Grange, hameau de Cummings, commune de Prayols

- Granges et bâtiments d'élevage

Les formes architecturales des granges varient selon le terroir, le type d'activité de l'exploitation et l'implantation (isolée ou en alignement). Ainsi, dans la vallée, on peut différencier trois grands types de granges: les granges en alignement, les granges de montagne et les granges de fonds de vallée. Elles répondent toutefois à une problématique commune, l'abri du bétail et des récoltes. Le hangar sert quant à lui à entreposer le matériel agricole.

La grange est close de quatre murs, de dimensions assez grandes et possède un étage. Les ouvertures sont limitées au minimum utile : une porte en rez-de-chaussée (charretière le plus souvent), une ou plusieurs ouvertures à l'étage pour l'accès au fenil et des jours permettant l'aération de l'étable.

Le volume, la forme et l'orientation varient en fonction de la zone d'implantation du bâtiment (fonds de vallée/montagne, champs/hameaux...) et de sa situation vis-à-vis des autres éléments bâtis. La période de construction influe également sur le bâtiment, en particulier sur le volume. Les granges du début du 20e siècle sont plus imposantes que les plus anciennes pour répondre à des besoins d'espace principalement pour le stockage du matériel.

La grange en alignement

Ce type de grange est un élément des fermes allongées, puisqu'elle est implantée en continuité de maisons de village. On en retrouve sur l'ensemble de l'aire d'étude. Elles sont alignées dans le prolongement de l'habitation, dotées d'une porte au rez-de-chaussée et d'une ouverture à l'étage, de taille variable et parfois close par un bardage en bois.

On trouve tout d'abord un type commun à tout le département, avec une ouverture fenièrre de taille modeste, et un type à ouverture haute, typique de la Barguillère. Les ouvertures de ces dernières granges partent du linteau de la porte et montent jusqu'au toit, à la différence des granges «communes» qui ont des ouvertures véritablement percées dans le pan de mur.



Grange, hameau de Pey Jouan, commune de Ganac



Granges à Ganac



Grange, hameau de Bounague, commune de Ganac



Grange, Col del Bouich, commune de Saint Martin de Caralp



Ferme, hameau de Fierroulet,
commune de Le Bosc



Grange, hameau du Courtal,
commune de Burret



Grange, hameau de Foucharde,
commune de St-Pierre-de-Rivière



Grange, hameau des Usclades,
commune de Montoulieu



Grange, hameau de Record,
commune de Brassac



Grange, hameau de Cassé, communes de Bénéac

La grange "de montagne"

Les granges implantées dans la haute vallée ont un rôle essentiel d'accueil du bétail. Elles peuvent être isolées ou bien inscrites dans la structure du hameau. L'espace dévolu à l'abri des récoltes est moins important qu'en fond de vallée. La bergerie, (ou l'étable), située au rez-de-chaussée est close de murs de pierre alors que le fenil est fermé par un bardage en bois ou des entrelacs de branchage. Lorsqu'il n'y a pas de bardage, l'ouverture en façade principale est de taille modeste.

La grange de fond de vallée

La grange de fond de vallée est remarquable par son volume imposant. Elle possède des ouvertures fenières de très grande taille. Elle répond donc parfaitement à une production importante de céréales. On trouve un type à ouvertures rectangulaires et une forme spécifique à ouvertures en plein-cintre.

Le premier type est le plus répandu, il apparaît comme une évolution des granges en alignement à ouvertures hautes.

Le second type est révélateur d'une période de construction, probablement le premier quart du 20^e siècle, et est influencé par les constructions de la plaine Toulousaine. On compte généralement deux, rarement trois, ouvertures sur la façade principale. Cette grange est généralement mitoyenne d'une habitation et est représentative des grandes métairies.

Les bâtiments public civils

Le Patrimoine public est sans doute ce qui nous a été transmis avec le plus de soins. Que ce soit au niveau civil ou religieux, les hommes ont toujours cherché à préserver et à entretenir cet héritage. Il recouvre d'ailleurs bien des formes, puisque aujourd'hui le patrimoine public concerne aussi bien l'église paroissiale que le monument aux morts ou le lavoir communal.

Eglises, Mairies ou écoles sont des éléments du quotidien qui semblent, pour certains d'entre eux, remonter à des temps immémoriaux. Pourtant, ces éléments majeurs des villages actuels ne sont pas très anciens à l'échelle de l'histoire. D'un point de vue architectural, l'évolution politique du 19^e siècle, même au niveau local, est à l'origine des situations actuelles. Un grand nombre de bâtiments publics ont été construits ou remaniés entre 1870 et 1930.

-les Mairies et écoles

La construction des écoles laïques dans la seconde moitié du 19^e siècle est un phénomène national. Il correspond à une nécessité d'éducation de la population, mais également à une volonté politique d'inscrire la République dans le paysage quotidien. On construit des écoles dans les villages et les hameaux, toujours dans un style reconnaissable dans toutes les communes de France.

Notre corpus d'étude porte sur quatorze écoles, dont six situées dans des hameaux. Quatre types d'écoles ont été définis: les écoles à pignon-façade, les écoles « monumentales », les écoles de type « maison de village » et les écoles « académiques ».

- Mairie-écoles à pignon-façade

On compte trois éléments de ce type, l'un à Ganac l'autre à Saint-Pierre-de-dessous.

Comme l'indique leur titre, ces bâtiments ont leur façade principale en pignon, elles sont alignées sur une place ou sur une rue. Elles ne comptent qu'un étage et leur façade ordonnancée possède trois travées de fenêtres. On trouve également un oculus au niveau des combles. Une des deux façades latérales est organisée avec de deux à quatre travées de fenêtres. Cette façade latérale est également dotée d'une porte d'accès à la cour.



Ecole des filles, actuellement affectée au bureau de Poste, Ganac



Ancienne Mairie, St-Pierre-de-Rivière



Ancienne école, Montoulieu



Mairie de Burret



Mairie-Ecole, Benac



Mairie-école, Prayols



Mairie-Ecole de Brassac



Porte de l'école de
Serres-sur-Arget

Mairie-école de type "maison de village"

Ces écoles n'accueillent plus d'enfants aujourd'hui, mais sont néanmoins le premier type d'école rencontré en milieu rural. Il s'agit en fait de maisons achetées par les municipalités afin de les transformer en école. Elles apparaissent comme une première évolution du comportement de la période précédente qui consistait, pour les communes, à louer des maisons à des particuliers, ce qu'on appelait les « maisons d'école ». Il n'en reste que deux, à Brassac et au hameau de Becq, sur la commune de Ganac.

Mairie-école "classique"

L'élément dominant de ces bâtiments est la brique. On la retrouve sous diverses formes : tout d'abord au niveau des encadrements des ouvertures, sur toutes les fenêtres et portes, mais également pour la réalisation des corniches ou comme élément de décors, en bandeaux.

Ces bâtiments répondent parfaitement aux canons architecturaux de leur siècle, en particulier au niveau hygiénique. Les bâtiments avaient une hauteur sous plafond importante et de grandes baies et fenêtres favorisant la pénétration d'une lumière naturelle maximale dans les salles.

Mairie-école "monumentale"

Ce type de bâtiment est rare, on n'en compte que deux, à Brassac et à Serres-sur-Arget. Elles dénotent par leur taille imposante. La Mairie-école de Brassac est révélatrice des constructions des années 1930-50, avec l'apparition de matériau comme le béton.

Elle compte deux ailes en retour d'équerre encadrant une façade à huit travées de fenêtres, sur un étage. Les toitures à croupes sont également originales, ainsi que l'horloge inscrite dans un petit fronton. Les classes étaient accessibles par deux entrées distinctes, une pour les filles, l'autre pour les garçons. Un escalier droit permet d'accéder à la cour à partir de la route en contrebas. La porte d'entrée est également précédée d'un petit emmarchement à trois degrés, encadré par deux jardinières en béton. La porte est également encadrée par deux pilastres et surmontée d'une corniche en béton. Toute la façade principale est plaquée de briques grises et le soubassement est composé de moellons. La façade postérieure est dotée d'une entrée de garage et de huit travées de fenêtres.

L'école de Serres-sur-Arget s'inscrit dans le même esprit que la précédente, même si elle possède encore des éléments typologiques plus anciens (consoles en bois en dessous de toit). La toiture est dotée d'une demi-croupe en façade principale et de croupes sur les murs pignons. Les deux éléments à l'est et à l'ouest sont couverts par des toitures à pavillon.

Les bâtiments religieux

Les églises marquent le paysage de la vallée d'une empreinte à la fois physique et symbolique. Elles sont un repère dans le paysage car situées sur des sites dominants la vallée et ont également marqué le développement urbain des villages. En effet, la trace de l'enclos paroissial, lorsque le cimetière a été déplacé, est encore visible et entoure le monument. Elles peuvent aussi être l'élément patrimonial le plus ancien des villages et sont donc les témoins privilégiés des différents événements historiques qui s'y sont déroulés. L'église était autrefois très importante, la dispute entre les habitants de Cazals et de Brassac concernant la création d'une nouvelle église à Cazals à la fin du 19^e siècle est la preuve du symbole et de l'importance que conféraient les villageois à un tel bâtiment. Seule la commune de Cos ne possède pas d'église.

D'un point de vue architectural, deux périodes importantes ont concerné les églises, et leur environnement, la période romane et le 19^e siècle. La première marque l'établissement des paroisses dans la vallée, rappelons-le, les premiers écrits traitant de ces églises remontent au 12^e siècle. La seconde répond à la nécessité d'adapter les monuments à l'augmentation de la population en les agrandissant.

Les églises romanes

Deux églises sont concernées par cette période, celle de Bénac et, partiellement, celle de Serres-sur-Arget.

L'église de Bénac est inscrite sur la liste de l'inventaire supplémentaire des Monument Historique depuis 1957. Une statue de Saint-Blaise datée de la seconde moitié du 15^e siècle est classée Monument Historique au titre d'objet depuis 1930. Le bâtiment principal est composé d'une nef unique à deux travées se terminant par une abside. Cette partie est sans nul doute originelle. L'abside possède en effet une baie axiale ainsi que des traces de modillons (éléments permettant de soutenir une corniche). L'abside a été surélevée et les modillons actuels ne sont pas d'origine. Le clocher mur est à trois baies, on y accède par une tour d'escalier élevée au 19^e siècle. La façade occidentale est dotée d'un porche en appentis dans lequel on pénètre par une porte à moulures fines du 16^e siècle. Le portail occidental en plein cintre est encadré par deux contreforts et les ébrasements du portail sont à ressaut. La sacristie, plus récente, est implantée au nord.

Encore aujourd'hui, le cimetière entoure l'édifice au nord et à l'est et accueille le Monument aux Morts. L'ancien presbytère est mitoyen de l'église, au sud, il a été fortement modifié.

L'église de Serres-sur-Arget ne conserve plus que son abside romane. Elle a d'ailleurs été surélevée, même si on a vraisemblablement conservé les modillons originels. La différence de traitement entre l'abside romane, élevée en pierres de taille et le reste de l'édifice construit en moellons ébauchés est très visible. L'abside possède encore la baie axiale et deux travées.

Implantation de l'église de Bénac
Cadastre Napoléonien, 1850



façade occidentale, église de Bénac



Porche d'entrée, église de Bénac



Abside romane, église de Serres-sur-Arget



Détail des modillons



Eglise de Prayols



Façade Sud église de St-Martin-de-Caralp

Les autres églises

Seule l'église du Bosc fut entièrement construite au 19e siècle, les autres édifices préexistaient et ne furent le plus souvent qu'entretenus, ou modifiés dans le courant du 19e siècle.

Jean Fiquet, architecte départemental de l'Ariège de la fin des années 1850 jusqu'à la Première Guerre mondiale était chargé de la réfection de tous les bâtiments publics, mairies, écoles ou églises. On retrouve donc sa "marque" dans de nombreuses interventions.

Les murs des églises romanes, étaient constitués de pierres de tailles, alors que les édifices construits par la suite étaient en moellons ébauchés. Seules les chaînes d'angles étaient en pierres de taille.

Au 19e siècle, un matériau majeur fait son apparition : la brique. Elle est utilisée pour les encadrements des ouvertures. On la retrouve au Bosc, partiellement à Serres ou encore à Burret. Elle est utilisée également au niveau des arcades à l'intérieur des églises. Les ouvertures peuvent également être renouvelées avec de la pierre, considérée comme plus « noble ». On peut prendre les exemples du portail de Burret daté de 1851, celui de Brassac de 1852 ou encore celui de Ganac, 1857. Le transept de cette dernière église fut construit de 1882 à 1885.

Les clochers sont parfois modifiés. Les clochers-murs traditionnels sont dotés d'horloges, en 1868 à Ganac, et parfois couverts d'ardoises, comme à Saint-Martin-de-Caralp. Lors de créations nouvelles, on préfère réaliser des clochers-tours, comme au Bosc ou à Serres, où ils sont de forme hexagonale.

Les porches sont ajoutés à certaines églises, (on en trouve à Bénac, Brassac (1852), Burret, Saint-Martin-de-Caralp et anciennement à Ganac).

La sacristie est implantée au nord pour cinq églises et au sud pour trois bâtiments.

Le presbytère peut également faire partie de l'ensemble ecclésial, il est ainsi mitoyen de l'église dans cinq villages : Bénac, Brassac, Burret, Saint-Martin-de-Caralp et Serres-sur-Arget.

Enfin, le cimetière traditionnellement entourait l'église et formait un enclos paroissial protégé de murs. Aujourd'hui, la moitié des cimetières a été déplacé, à Ganac, Serres, Burret et au Bosc, mais pour les deux derniers, ils sont encore proches de l'église, alors qu'à Ganac et à Serres, ils ont été éloignés et établis ex-nihilo, de 1865 à 1868 pour Ganac. Les cimetières sont clos de murs et de grilles avec parfois un portail imposant, comme à Brassac.



clocher, église du Bosc



Eglise de Brassac, hameau de l'Oustalet



Chapelle, Montoulieu



Eglise, Ganac

Les bâtiments industriels

L'activité proto-industrielle (petits ateliers essentiellement situés dans un milieu rural, aux XVIIIe et XIXe siècles) et industrielle a été très importante dans la vallée. Malheureusement, il ne reste que peu de bâtiments encore en bon état. La plupart des forges et des moulins, au nombre de vingt-et-un en 1770, ont complètement disparu. Ceux qui restent sont ceux qui ont été réhabilités en habitation et les éléments constitutifs des moulins, à savoir le mécanisme et les meules ont le plus souvent été déposés. Sans vouloir s'aventurer à dresser une typologie des moulins, on peut toutefois noter deux grandes tendances d'organisation : les moulins "en longueur" et les moulins "compacts", à plans complexes.

Les moulins

Le moulin de la Tour à Ganac : cet ancien moulin est implanté perpendiculairement au ruisseau, mais le canal de fuite descend le long de la façade postérieure. Le bâtiment est daté de 1751. Des éléments sont en partie ruinés, mais il reste cependant deux granges, dont une réhabilitée en hébergement touristique. Une habitation, plus ancienne, est mitoyenne de la seconde grange.

Le moulin de la Nation à Ganac : il est situé en contrebas de la métairie de Fringuet et en amont du moulin de la Tour, sur les rives du ruisseau de Ganac. Il est certainement postérieur à 1850. Il est alimenté par un canal d'amenée qui prend son origine en bas de Ganac. Le plan de l'édifice est complexe, le bâti est perpendiculaire au canal d'amenée et forme grossièrement un L. Ce moulin a été réhabilité en maison d'habitation.

Les forges

La forge de Saint-Pierre à Ganac (disparue) : elle se situait au nord de la commune de Ganac. La forge était alimentée par un canal qui prenait son origine au niveau du Pont de Saint-Pierre-de-Dessous. La forge a existé au moins depuis la première moitié du 19e siècle. Elle s'est énormément développée depuis. Aujourd'hui, on trouve une maison de maître de forge, une partie industrielle, et les anciens logements des ouvriers.



Façade principale, moulin de Tour, Ganac



Façade postérieure, moulin de la Nation, Ganac



Implantation des Forges de St-Pierre, Ganac
Cadastre Napoléonien, (1850)

L'architecture remarquable

Les terres de la Barguillère furent la propriété de seigneurs et du comte de Foix. On trouve aujourd'hui quatre « châteaux », demeures aristocratiques ou bourgeoises, ayant pour une d'entre elle des origines médiévales certifiées. Ils se situent à Bénac, Brassac, Cos et Ganac.

Le château de Ganac

Le château de Ganac est le plus ancien de ceux rencontrés dans la vallée. Il se compose d'une partie médiévale, à l'ouest, d'un logis du 19e siècle et de dépendances du 20e siècle.

La partie médiévale a été la plus endommagée, d'une part par sa transformation en grange, puis par son abandon. Au niveau de la façade principale, sur cour, on remarque tout d'abord la porte en ogive, unique dans toute la vallée. Elle est surmontée de trois corbeaux, éléments probables d'une ancienne bretèche (petit avant-corps rectangulaire ou à pans coupés, plaqué en encorbellement sur le mur d'un ouvrage défensif.). Cette porte ouvre sur les salles intérieures qui ont été lourdement altérées, mais dont il reste néanmoins des portes en plein cintre et des escaliers d'origine. La façade principale est également percée d'une baie chanfreinée remarquable, que l'on retrouve symétriquement sur la façade postérieure. Cette dernière est percée de nombreuses archères (ouvertures pratiquées dans une muraille défensive pour permettre l'observation et l'envoi de projectiles), comme l'élévation occidentale. Les baies originelles ont été comblées; une baie en arc plein cintre a toutefois été conservée. Une tour à trois niveaux se situe sur la façade occidentale, à l'angle sud ouest.

Le logis du 19e siècle est assez classique. On y retrouve une façade principale organisée en sept travées de fenêtres. Une travée sur deux est peinte en trompe l'œil, la cause étant l'impôt sur les portes et fenêtres qui ne disparut qu'en 1926. Les ouvertures sont traitées de manière sobre, seule l'imposte de la porte principale est ouvragée de manière originale. L'angle nord-est est doté d'une tour servant de pigeonnier au dernier étage.

Le château de Brassac

L'actuel château de Brassac est une construction remontant au 19e siècle, puisque l'ancien château fut incendié en 1792. Il est implanté au milieu d'un parc arboré qui accueille aujourd'hui des habitations légères de loisir. Le bâtiment possède de nombreux attributs des demeures bourgeoises du 19e siècle.

La façade principale s'ouvre vers le parc, elle est ordonnancée et compte sept travées. Les encadrements sont en bois, fait rare pour ce type de bâtiment sur lequel on s'attend plutôt à des encadrements en pierre.

La façade sud est dotée de deux travées de fenêtres sur trois niveaux et la façade nord de trois travées, avec une porte fenêtre centrale au rez-de-chaussée. Les éléments les plus originaux concernent les ouvertures, puisqu'elles possèdent des formes variées. En façade principale, on compte deux travées de fenêtres à arc triangulaire. La façade nord possède deux petites fenêtres à arc plein cintre au rez-de-chaussée, ainsi que des oculi ovales au niveau des combles. L'ensemble de l'édifice est couronné d'une génoise triple et la toiture est couverte de tuiles creuses, à l'exception de la tour, couverte en ardoises. Cette dernière est implantée à l'angle sud-ouest et semble distribuer les étages par un escalier. Il est intéressant de noter que la façade postérieure, occidentale est aveugle.

Château de Brassac, détails d'ouvertures



Façade est Château de Ganac et sa porte en ogive



Façade principale Château de Ganac et détails de fenêtres peintes et de l'imposte



Façade principale Château de Brassac et façade postérieure



Le château de Bénac

Le château de Bénac, comme celui de Brassac, remonte au 19^e siècle, il semble même encore plus récent. Propriété du baron de Bellisen-Bénac (1840-1925), il fut également la résidence d'été de Théophile Delcassé (1852-1923).

Le « château », en fait une demeure bourgeoise, est implanté au coeur d'un jardin arboré de style anglais. Le plan est en U, avec deux petits retour en équerre sur la façade sud. La façade principale possède un étage et un étage de combles. Elle est précédée d'une terrasse exposée au sud, ordonnancée et dotée de sept travées de fenêtres tandis que l'élévation orientale en compte trois.

La façade postérieure possède également des travées mais n'est pas réellement organisée. Elle est surtout intéressante par la présence d'une tour abritant très probablement un escalier de distribution intérieure. Deux petites lucarnes implantées au sud éclairent les combles. Le décor se limite à une moulure peinte soulignant le premier étage, aux chaînes d'angles et à la corniche peinte.



Façade principale du Château de Bénac



Façade postérieure du Château de Bénac

Demeure de Caussou, commune de Cos

La demeure située sur les hauteurs de Caussou est également d'inspiration bourgeoise, de la fin du 19^e siècle. Il s'agit d'un bâtiment de plan en U, avec deux petits retours au nord. La façade principale compte un étage et un étage de comble. Elle compte cinq travées de fenêtres à l'étage et seulement trois au niveau des combles. La façade orientale est dotée quant à elle de deux travées. On trouve également une grande terrasse à l'est. L'ensemble était entouré à l'origine d'un parc arboré qui a été fortement diminué en surface. La façade principale est dotée d'un balcon en ferronnerie au niveau de la porte fenêtre de l'étage. Les chaînes d'angles sont en briques foraines, le mur est couronné d'une génoise triple.



Façade principale et orientale, demeure de Caussou, Cos



Portail de la demeure de Caussou



Incrustations de scories dans les joints



Chaine d'angle en pierre de taille

Les matériaux et éléments de détails

La pierre

Traditionnellement, les murs étaient toujours construits avec les pierres extraites du terroir. On trouve donc logiquement du granite en grande quantité, que ce soit dans le fond de la vallée ou dans certains hameaux de moyenne montagne. On trouve également du galet à proximité des cours d'eau, ainsi que du schiste ou du micaschiste dans les hameaux d'altitude et du calcaire à proximité du Plantaurel (Saint Martin de Caralp).

Les appareillages se composent de moellons ébauchés, rarement équarris. Les chaînes d'angles sont réalisées en pierre de taille. Les murs des habitations ont toujours été pensés dans le but de recevoir un enduit qui les protège.

Les murs sont montés au mortier de chaux, dans lequel on adjoignait parfois des éclats de brique en calage, mais l'élément le plus frappant est l'utilisation très fréquente des scories de forges dans les murs. On en retrouve sur tout le territoire. Cela rappelle d'une part l'activité importante liée à la métallurgie et en particulier à la clouterie dans la vallée, mais apporte également une forme décorative à la façade.

Quelques fermes possèdent des particularités au niveau de leur appareillage, notamment celle de Péralbe, sur la commune de Brassac, où de nombreuses petites pierres viennent combler tous les vides laissés par les pierres non équarries.



Calage des moellons avec de petites pierres, Péralbe, communes de Brassac



Mélange de pierres de différentes tailles

La brique creuse et le parpaing

La brique creuse et le parpaing (bloc de ciment aggloméré), produits standards et manufacturés, n'apparaissent dans le bâti ancien que lors des réhabilitations, extensions ou surélévation. Ces matériaux de construction ne sont pas destinés à rester apparents et nécessitent la mise en place d'un enduit.

Les enduits

L'enduit traditionnel par excellence est l'enduit à la chaux.

Il est plus ou moins couvrant, pouvant laisser apparaître certaines pierres liées à l'irrégularité du mur ou à l'usure du temps.

Les chaînes d'angle et les encadrements des ouvertures restaient généralement visibles.

Les pignons et les façades postérieures pouvaient ne pas être enduits pour un problème de coût.

Les couleurs étaient naturelles car liées au sable utilisé. Les couleurs plus vives sont apparues lors des réfections du 20^e siècle.

Le bois

Le bois est présent au niveau des granges sous forme de bardage. Il apparaît en complément des murs en pierre, au niveau des fenils et permet une ventilation tout en protégeant les récoltes des intempéries. Il peut être complété au niveau des fenils par des entrelacs de branchages. Il est généralement vertical, même si les réalisations récentes (depuis 1950) peuvent être horizontales.

Les décors

Les murs des habitations, bien que très sobres peuvent présenter certains détails architecturaux et décoratifs intéressants. On peut retrouver des décors peints ou moulurés, situés généralement en façade principale. Ainsi, les parties supérieures des murs étaient fréquemment marquées par des bandeaux blancs horizontaux.

Les décors plus aboutis ne sont apparus qu'à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, avec des techniques de moulages du ciment et des décors géométriques. Ces derniers se trouvaient au niveau des chaînes d'angle et sous forme de bandeaux entre chaque étage, ils étaient peints. Ces décors étaient limités au soubassement ou à la partie supérieure des murs.



Enduits à la chaux



Bardage bois et branchages



Mur postérieur d'une ferme enduit à la chaux



Génoise et bandeau peint



Chaîne d'angle peinte



Ouvertures et menuiseries

L'harmonie des façades se caractérise par la présence de travées de fenêtres. Les percements sont réalisés suivant des lignes verticales. Les pignons n'en sont dotés que sur les maisons de village situées en bout d'alignement ou isolées. Il est possible que sur certains bâtiments comme les demeures ou « châteaux », les fenêtres soient peintes en trompe-l'œil. L'origine de ce comportement relève de l'ancien impôt sur les portes et fenêtres, instauré à la Révolution (en 1798), qui perdura jusqu'en 1926. Son assiette était établie sur le nombre et la taille des portes et fenêtres. Le trompe-l'œil visait à réduire le montant de l'impôt tout en gardant un équilibre esthétique sur les façades. On ne le retrouve que sur les grandes habitations car il ne touchait pas les ouvertures des bâtiments à vocation agricole.

En règle générale, on compte de deux à trois travées sur les habitations agricoles. Quelques exceptions possèdent jusqu'à cinq travées. Dans les villages, il est plus fréquent d'en compter trois ou quatre.

On peut retrouver la verticalité sur l'ensemble de l'élévation, rez-de-chaussée+étage+combles, ou bien rez-de-chaussée+étage ou bien encore étage+combles.

Les façades postérieures ont des traitements différents en fonction de l'implantation du bâti. Pour les alignements dans des hameaux importants ou les villages, la façade postérieure est souvent dotée de fenêtres organisées en travées. Lorsque le bâtiment est dans la pente et qu'il y a une dénivellation entre la façade principale et la façade postérieure, on trouve uniquement un accès au niveau des combles ou de l'étage.

Les encadrements

Les ouvertures sont traditionnellement rectangulaires, plus hautes que larges. On trouve sur des maisons plus bourgeoises des ouvertures en arc, mais cela reste marginal. Sur les parties agricoles, la porte est plus large que celle de l'habitation pour permettre l'accès des bêtes. Les fenêtres sont plus petites, parfois carrées. Sur certaines granges, on ne retrouve que des « trous » type « meurtrières » simplement destinés à la ventilation.

Les encadrements des ouvertures peuvent être en pierre ou en bois. La pierre était plutôt utilisée pour les maisons et demeures de villages, alors que le bois était plus courant pour les encadrements des ouvertures des fermes et bâtiments agricoles.

Les montants en bois reposent toujours sur des socles en pierre afin de les isoler du sol.

Les linteaux portent souvent l'unique décor de la façade, une date, un motif.

Les linteaux sont presque exclusivement droits, seules quelques bâtisses sont dotées de linteaux à arc surbaissé.

Les ouvertures en plein cintre sont relativement fréquentes sur un type de grange du début du 20^e siècle, les arcs sont alors constitués de moellons.

Les habitations bourgeoises des années 1930-1950, peuvent avoir des appuis saillants en façade principale, ils participent alors au décor.



Ferme à Prat de Lux



Ferme façades post. à Cos



Ouverture d'étable



Porte d'entrée, ferme à Ganac



Linteau ouvragé et détail, Serres-sur-Arget





Porte de ferme, 19e



Porte d'habitat, 19e



Deux exemples d'impostes



Portes

Les portes sont toujours en bois, plus ou moins travaillées. Pour les habitations elles possèdent souvent une imposte vitrée, permettant d'éclairer le hall d'entrée. Sur une maison possédant plusieurs portes, l'entrée principale est dotée d'une porte ouvragée, alors que les portes secondaires, situées sur les façades postérieures ou latérales, sont plus modestes.

Pour les bâtiments agricoles, les portes charretières ou cochères possèdent deux vantaux. Il est même fréquent pour les portes charretières qu'elles soient découpées en deux parties afin de permettre une ventilation de la grange sans que les animaux ne puissent y entrer ou en sortir.

Certaines portes de maisons bourgeoises qui ne possèdent pas d'imposte, ont une porte vitrée, protégée par un élément en fer forgé.

Le heurtoir peut également participer à l'embellissement de la porte, en prenant des formes diverses (anneau, ovale, figurée...)



Heurtoirs à Ganac, au hameau de la Tour (Ganac) et à Saint Pierre de dessous

Fenêtres et volets

La fenêtre d'habitation est de forme rectangulaire, plus haute que large. Il en existe toujours au moins une par niveau. Le rez-de-chaussée voit toujours une fenêtre accompagner la porte d'entrée.

Elles possèdent toutes deux vantaux ouvrant à française, l'élément différenciateur est le nombre de carreaux dont elles disposent. Chaque vantail possède de trois à huit carreaux, en fonction de la taille de la fenêtre. Les volets sont composés de lames verticales en bois maintenues par des pentures en fer. Ces dernières peuvent avoir des extrémités aux formes variées.



Ouverture d'habitation



Ouvertures de demeures ou châteaux



Ouverture de bâtiment public, plus récente

On trouve également une autre forme d'ouverture. Elle concerne uniquement les granges : « le jour en archère ». Ce type d'ouverture se situe au rez-de-chaussée des granges/étables. Il est composé de quatre dalles en pierre, deux verticales et deux horizontales. Les dalles posées verticalement le sont de biais et forme un ébrasement. Ce type d'ouverture ne permet pas d'éclairer mais de ventiler le volume de la grange.



Jour d'aération



Jours en archères, granges-étables



Les volets traditionnellement en bois, participent également à l'harmonie de la façade. Sur les maisons de village, ils étaient peints, souvent en couleur. Sur les fermes, les volets sont souvent bruts.

Les volets métalliques sont apparus entre les deux guerres mondiales. Ils ont alors équipé les habitations construites dans cette période là et sont venus parfois remplacer les volets bois des habitations existantes.

Le remplacement de ces systèmes de fermeture par des volets roulants préfabriqués dénature aujourd'hui les façades traditionnelles.



Volet bois



Volet roulant



Volets métalliques

Toitures

Les toitures sont un des éléments les plus visibles dans un site. Leur forme, leur couleur, les matériaux utilisés ont un impact important sur le paysage. Rappelons que la vallée est bordée de crêtes donnant divers points de vue sur les villages et leurs toitures.

Les formes et les matériaux

La maison traditionnelle rurale est empreinte de simplicité. La toiture ne déroge pas à la règle et la forme à deux pans (ou deux pentes) est quasi exclusive. Elle répond au type d'implantation en alignements. Il peut cependant y avoir quelques légers décrochements, en fonction de l'élévation de certains bâtiments.

Le matériau de couverture principal est la tuile. Elle se décline selon plusieurs formes, la tuile canal (traditionnelle et majoritaire), la tuile mécanique (pour les bâtiments secondaires) et la tuile romane (pour les bâtiments les plus récents). L'ardoise est également présente, mais uniquement en complément de la tuile, pour certaines toitures, notamment en pavillon, qui nécessitent l'emploi de ce matériau pour répondre aux contraintes de pentes importantes des quatre pans. Ces toitures en pavillon ne se retrouvent que sur les demeures bourgeoises et sont donc assez rares.

L'enjeu ici, ne réside pas dans le choix du type de matériau, entre tuile ou ardoise, mais dans le choix de la tuile. Certaines tuiles contemporaines sont de couleur vives ou en mélange, et dénotent totalement avec la teinte des couvertures traditionnelles, de teinte uniforme, intégrés dans le paysage.

Les décors

La génoise : il est difficile de savoir à quelle époque elle est apparue, mais aujourd'hui, on la retrouve dans tous les villages.

Cet élément est une composante essentielle de la fermeture du toit. Il s'agit de deux ou trois rangées de tuiles canal comblées au mortier de chaux, couronnant le mur de façade. Elles peuvent faire partie intégrante du décor lorsqu'elles sont peintes en rapport avec les couleurs de la façade. Le retour de la génoise sur le mur pignon est une spécificité du territoire. Cela permet, comme sur la façade principale, d'éloigner les eaux de pluie et d'éviter le ruissellement le long des murs.



Vue d'ensemble sur les toits,
la Cabirole, le Bosc



Décors sur génoise



Génoise trois rangs

Eléments annexes

Les maisons de la vallée de la Barguillère ne sont traditionnellement pas dotées d'éléments saillants en façade principale de type balcon, galerie... Le seul élément qui venait initialement rompre la verticalité de la façade était le four.

Fours



On trouve encore un nombre important de fours dans les villages les plus en altitude de la vallée. Il apparaît en quelque sorte comme un révélateur social des populations vivant dans ces hameaux autrefois. On peut y voir une preuve de l'isolement des hameaux durant la période hivernale qui imposait une forme d'autonomie des habitants.

Le four était installé à côté de la cheminée, dans la pièce de séjour. Lorsqu'il est au rez de chaussée, il est construit à même le sol. Lorsqu'il se situe à l'étage, il repose sur des jambages en bois.

Les marquises sont apparues dans les demeures bourgeoises à la fin du 19^e siècle. Elles étaient un élément de décor au même titre que les verrières ou les solariums. Elles possédaient des formes diverses, constituées de fer forgé et de verre et étaient le plus souvent ouvragées. Actuellement, cet élément, inexistant sur l'habitat rural originel, semble proliférer. La taille de ces « marquises » contemporaines et la lourdeur qu'elles dégagent nuisent à la qualité des façades puisque l'avancée réalisée est bien souvent démesurée. La raison de cette impression revient en grande partie aux matériaux utilisés. L'usage du bois et de la tuile canal (ou du bac acier peint en orange) en couverture est ici inapproprié. Il est donc préférable d'opter pour des matériaux plus discrets, verre et fer forgé, qui protègent la porte d'entrée sans dénaturer la façade.



Extensions contemporaines

On l'a vu, le balcon n'était pas présent en Barguillère. Cependant, les premières rénovations des années 1950-1960 ont cherché à le mettre au goût du jour. Le béton et le métal utilisés respectivement pour la plate-forme et le garde-corps sont malheureusement encore présents aujourd'hui.

L'architecture du XXème siècle

Cette architecture se différencie de l'architecture traditionnelle par l'utilisation de matériaux de construction industriels, impliquant la disparition des savoir-faire.

L'organisation traditionnelle du bâti sur des parcelles en lanières perpendiculaires à la voie est remplacée par des lots, souvent de proportion carrée, favorisant l'implantation isolée de la villa sur sa parcelle.

Ainsi tous les critères du bâti ancien disparaissent, à savoir :

- l'alignement sur la rue,
- la continuité du bâti,
- la volumétrie des constructions,
- la composition de la façade en travées,
- la proportions des ouvertures,
- les menuiseries en bois,
- les enduits traditionnels.

Vue sur le Hameau de Recort, commune de Brassac, le bâti est regroupé et homogène

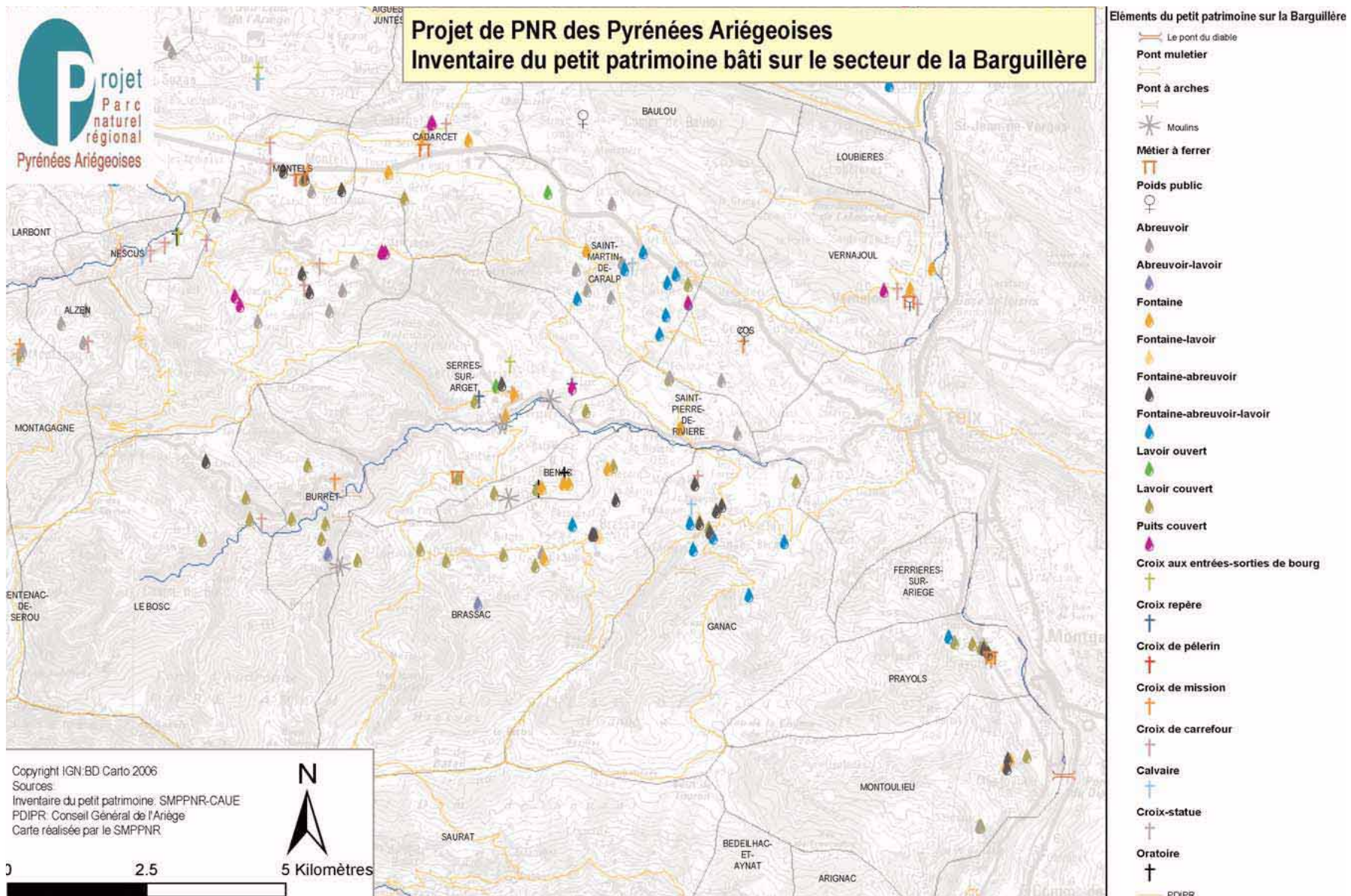


Vue sur les lotissements de Saint Pierre de Rivière, le bâti est dispersé et hétérogène



2-5 Patrimoine vernaculaire

Les lavoirs, fontaines, puits, abreuvoirs ou encore croix constituent une part importante de l'identité de la vallée. Ce sont de petits édifices modestes, répondant le plus souvent à des besoins collectifs (lavoirs, croix, poids publics,...) mais ils peuvent aussi être d'ordre privé. La particularité de la vallée de la Barguillère est de compter un très grand nombre d'éléments liés à l'eau : fontaines, abreuvoirs...



CAUE de l'Ariège - Charte architecturale et paysagère - Vallée de la Barguillère - Juin 2007

2 Petit patrimoine lié à l'eau

Les lavoirs

Les lavoirs ont été construits pour la plupart au cours du XIX^{ème} siècle, à une époque où l'eau courante n'était pas disponible à domicile. Ils reflètent la prise de conscience de l'importance de la propreté et sont le témoignage de la grande politique en faveur de l'hygiène lancée par l'Etat à cette époque. Les communes de la vallée en possèdent toutes au moins un, qu'il soit de type couvert ou ouvert. Parfois le lavoir était associé à d'autres édifices complémentaires comme les fontaines et abreuvoirs. On peut regretter, dans les années soixante, le remplacement des anciens bacs en pierre qui menaçaient de s'écrouler par des bacs en béton.

Principalement, nous distinguerons trois types de lavoirs sur le territoire :

- lavoirs couverts ouverts isolés: ces lavoirs ouverts sur l'extérieur sont composés d'un à quatre bassins, d'un toit à deux ou quatre versants avec une couverture en tuile. Ils sont soutenus par des poteaux en bois qui reposent sur des socles en pierres, afin d'éviter leur pourrissement.
- lavoirs couverts de village et hameaux: ils se trouvent à l'intérieur des villages et adossés au bâti. Ce sont des édifices à toit à versant unique en tuile, soutenus soit par deux poteaux de bois, soit par des murs en pierre, et composés d'un à deux bassins en longueur.
- lavoirs à ciel ouvert: ils sont composés d'un à deux grands bassins de disposition diverse et sont souvent isolés.

Remarque : chaque lavoir couvert est associé à un abreuvoir et/ou une fontaine.

Les fontaines

L'approvisionnement en eau était avant l'installation de l'eau courante dans les maisons, un enjeu vital. La vallée de la Barguillère est un territoire aux multiples sources et cours d'eau, c'est pourquoi on y trouve de nombreuses fontaines dans les villages et hameaux mais également dans les lieux les plus reculés. Elles alimentaient en eau à la fois les villageois et les gens de passage (pèlerins, voyageurs,...).

On trouve dans la vallée de la Barguillère de nombreuses fontaines de caractère, construites en pierre, souvent situées sur la place centrale :

- fontaines en marbre : typiques de la vallée, ces fontaines sont construites en pierre de taille en marbre. Certaines possèdent un bassin circulaire, et d'autres comprennent des lavoirs à ciel ouvert à l'arrière. La commune de Saint Martin de Caralp possède dans ses nombreux hameaux plusieurs fontaines de ce type.
- fontaines en fonte : ces fontaines datent pour la plupart du début du XX^{ème} siècle et sont placées au dessus d'un abreuvoir qu'elles alimentent.



Lavoir couvert ouvert à Bénac



Lavoir couvert à Montoulieu



Lavoir à ciel ouvert à Saint Martin de Caralp, Le Soué Fontaine à St-Martin de Caralp - Ourdenac



Fontaine en marbre, St-Pierre de Rivière



Fontaine en marbre, Serres sur Arget

Les abreuvoirs

L'abreuvoir, autre élément lié à l'eau, est un héritage agricole et pastoral. On en rencontre un peu partout sur le territoire, dans les villages, aux abords des chemins pastoraux, les hameaux proches des paturages....L'abreuvoir est associé à une fontaine pour son alimentation en eau. On parle alors de fontaine-abreuvoir.

On constate une prédominance des abreuvoirs en béton. Anciennement en pierre l'abreuvoir comme le lavoir a été remplacé par des bacs en béton dans les années soixante. Il reste cependant certains abreuvoirs taillés dans le granit.

Remarque :on trouve très peu de puits couverts dans la vallée, où l'eau abondante était généralement retenue dans les abreuvoirs. Moins nombreux que les abreuvoirs et les lavoirs, on en dénombre deux, l'un à Serres sur Arget, l'autre à Saint-Martin de Caralp.



Abreuvoir - Brassac



Abreuvoir St-Martin de Caralp



Puits couvert, Serres sur Arget



Puits couvert , St Martin de Caralp

Les ponts

De par le nombre important des cours d'eau de la vallée et en particulier l'Arget, il existe encore quelques ponts et passerelles sur le territoire. La plupart d'entre eux sont uniquement accessibles à pied, ce qui favorise leur conservation mais entraîne leur perte d'usage (voie non carrossable), mettant ainsi en péril leur pérennité. Il s'agit pour la plupart de petits ponts en pierre qui comportent une arche, certains sont recouverts par la terre et forment en continuité des prés des « ponts muletiers ». Ces ponts sont souvent des vestiges d'anciennes routes ou chemins pastoraux.

Le pont du Diable, en Montoulieu, présente la particularité d'être le seul à bénéficier d'une protection particulière (classé Monument Historique). Sur les datations de cette ouvrage, personne ne paraît d'accord. Cet édifice passe pour être un pont du Moyen Age, renforcé dans la compréhension actuelle par son nom. En effet, la dénomination Pont du Diable fait référence aux légendes répandues à la fin du XVIII^{ème} siècle sur les édifices qui auraient été construits en une nuit avec l'aide du Diable.

Aucun document écrit ne confirme ni le commanditaire, ni l'architecte de cette construction. L'ancêtre de la carte d'état major, dressée en 1810 ne mentionne pas la présence d'une route ou d'un pont à l'endroit concerné. Cependant, le cadastre de 1845 fait état d'un moulin à farine sur la rive gauche, solidaire du pont. Il semblerait que ce moulin n'ayant jamais fonctionné, tomba en ruine, que le mouvement romantique du XIX^{ème} siècle assimila à des vestiges médiévaux.

(A.M.Albertin, Conservateur du Musée Départemental de l'Ariège)



Le Bosc



Le pont du Diable, Montoulieu

Le petit patrimoine bâti religieux

Le petit patrimoine religieux est également très présent dans les villages de la vallée. Quelques croix et oratoires témoignent du passé religieux de la vallée.

Croix et calvaires

La croix est le symbole chrétien par excellence. On la trouve sur les routes, les chemins et les bourgs des villages du territoire. Peu de croix sont localisées dans les hameaux. Elles sont faites de plusieurs matériaux : fer forgé, pierre, bois, fonte...

Les croix furent érigées à des époques différentes et ont rempli des fonctions diverses.

La croix de mission, témoin de la christianisation du territoire, servait de repère aux pèlerins, notamment ceux rejoignant Saint Jacques de Compostelle.

La croix de chemins ou croix de carrefour, servait de repère aux passants, et leur permettaient également de prier Dieu lorsqu'ils empruntaient ces chemins isolés et dangereux.

Croix en fer forgé

Le territoire possède principalement des croix en fer forgé, le travail du fer à l'époque des forges à la catalane y est sûrement pour beaucoup, de nombreuses clouteries étaient installées dans la vallée. On distingue deux sortes de croix :

- les croix en fer forgé ouvragées qui présentent différents types de décors (statue du Christ en croix, sculptures, instruments de la passion du christ, couronnes, girouettes, tulipes, cour, serpent...),
- les croix en fer forgé plus sobre, qui présentent une croix simple sans artifice.

Les deux sortes de croix sont pour la plupart du temps fixées sur un socle en pierre, parfois monolithe notamment pour les croix simples.

Croix en pierre

La ressource minérale du sol fut également exploitée pour la construction de croix en granit. Elles sont moins nombreuses que les croix en fer forgé.



Croix en fer forgé socle en pierre à Brassac



Croix en fer forgé socle en pierre St Martin de Caralp



Croix en pierre, Serres sur Arget



Oratoire - Benac

Urbanisme et projets communaux

Les principes d'implantation des constructions, qui reposaient autrefois sur une connaissance et une confrontation quotidienne avec la nature, ont peu à peu perdu de leur importance. Les implantations actuelles ne respectent plus ces principes et conduisent à une dispersion des constructions s'accompagnant de la banalisation des paysages. Les constructions neuves ne présentent plus de particularité locale et l'étalement urbain en périphérie de bourgs, organisé souvent le long des voies de communication, entraîne les villages initialement proches à se rejoindre ce qui conduit à une absence totale de lisibilité du mode d'occupation du territoire.

L'urbanisme des communes concernées regroupe 3 cas de figures :

Les communes n'ayant pas de document d'urbanisme et soumises au Règlement National d'urbanisme (RNU) : Le Bosc, Burret, Bénac, Ganac et Saint Martin de Caralp.

Les communes ayant un document d'urbanisme applicable :

Cos (POS révisé en 2000), Montoulieu (PLU de 2005), Prayols (PLU de 2003)

Les communes étant en phase d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Serres sur Arget, Brassac, Saint Pierre de Rivière

Les rencontres sur le terrain avec les maires et les conseillers municipaux nous ont permis de repérer les principales caractéristiques de ces communes et les enjeux en matière de paysage, de patrimoine et d'urbanisme.

Les permis de construire recensés (données DDE) :

	Brassac		Serres sur Arget		Ganac		Montoulieu		St Pierre de R.	
	PC	DT	PC	DT	PC	DT	PC	DT	PC	DT
2005	17	29	14	25	10	21	10	25	7	17
2006	15	30	12	20	11	5	10	19	13	17
janvier à mai 2007	0	0	8	14	5	4	4	3	3	3

	Prayols		Cos		Bénac		St Martin de C.		Le Bosc		Burret	
	PC	DT	PC	DT	PC	DT	PC	DT	PC	DT	PC	DT
2005	11	17	6	4	6	5	4	5	2	3	3	2
2006	7	14	8	1	5	3	6	6	1	5	?	?
janvier à mai 2007	1	5	6	0	1	5	3	4	1	1	0	0

PC : permis de construire ; DT : déclarations de travaux

Le nombre de permis sur l'ensemble des communes reste fixe depuis 2005, sauf sur la commune de Prayols où le nombre de constructions neuves diminue, mais où le nombre de déclarations de travaux reste fixe (ce qui peut-être associé à de la rénovation).

La commune de Ganac subit une baisse importante des déclarations de travaux.

L'absence de permis sur Brassac en 2007 est liée à la mise en place du PLU.

Le Bosc

Population : 136 hab (1999)-95 hab (1962)

Superficie : 25,57 km², 14 hameaux

Maire : Marcel Campora

Eau et assainissement : schéma d'assainissement réalisé dans les années 2000. Problème d'assainissement dans les hameaux de la Cabirole et du Four (hameaux les plus peuplés).

Désir de mettre en place un assainissement "naturel" (lagunage).

problèmes d'adductions d'eau et de stockage. 9 captages ont été protégés par un périmètre de protection.

Pas d'adhésion au SMDEA.

Agriculture : 6 agriculteurs sur la commune (4 éleveurs et 2 apiculteurs).

Forêt : forêt domaniale (forêt d'Endronne) : gestion ONF Pour la forêt communale, pas de gestion ni d'exploitation. Le reste de la forêt est privée.

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : Les groupements de populations de cette commune de la Haute vallée de l'Arget, sont principalement des écarts ou hameaux organisés en alignement, ce qui est le cas également pour Cabirole. L'abandon massif des terroirs a favorisé ces dernières années un processus de reboisement naturel, tendant à fermer le paysage.

La plupart des ventes de maisons sont destinées à de la résidence secondaire (environ 102 résidences secondaires pour 50 permanentes).

Document d'urbanisme : La commune est assujettie au Règlement National d'Urbanisme (RNU). Il n'est pas prévu la mise en place d'un document d'urbanisme. La configuration géographique de la commune ne permet pas d'ouvrir des grandes zones à l'urbanisation et le nombre de permis de construire actuellement délivrés sur la commune amène à penser qu'un document d'urbanisme n'est pas indispensable.

Projets : Des actions de réhabilitations et de nettoyages sont prévues sur différents éléments du petit patrimoine à partir de fin 2007.

Attentes particulières :

- Que va devenir le bâtiment du Col des Marrous ? Sa situation et sa configuration se prêteraient à la mise en place d'un équipement de loisir, type centre de remise en forme.
- Insister sur les économies d'eau (gérer les consommations et favoriser les recyclages).
- Traiter la problématique des clôtures, principalement dans les hameaux où on trouvait des espaces ouverts et des passages qui disparaissent aujourd'hui face à la clôture des espaces privés.
- Traiter le stationnement principalement dans les hameaux.
- Respecter les caractéristiques traditionnelles du bâti sans être trop rigide afin de permettre à tous de réhabiliter et de construire selon ses moyens.

Burret

Population : 34 habitants permanents, 22 hab (1999), 6 hab (1962)

Superficie : 4,96 km²

Maire : Jean-Pierre Villeneuve

Eau et assainissement : schéma d'assainissement impose 2500 m² pour de l'assainissement autonome

Problème d'alimentation en eau des hameaux sur le versant ensoleillé.

pas d'adhésion au SMDEA

Agriculture : pas de siège d'exploitation sur la commune. On trouve des pâtures de ½ saison par les agriculteurs de Serres et du Bosc et de l'agriculture " de loisir " (chevaux)

Forêt : la gestion de la forêt devrait être mise en place avec les communes voisines de Le Bosc et Serres

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : Si la commune possède des écarts, la population permanente est regroupée principalement en trois sites, Burret, Le Courtal (4 maisons), et Matthieu (3 maisons).

Le hameau de la Laurède, et plus précisément son moulin a été réhabilité par l'association locale "le moulin de la Laurède".

La commune subit une nette fermeture de son paysage par le développement forestier naturel spontané.

De plus, elle se trouve confrontée à un problème de ressource en eau sur le versant sud, du fait du tarissement de certaines sources. Cela bloque par ailleurs toute initiative de développement de l'habitat.

La plupart des rénovations concernent des résidences secondaires.

Document d'urbanisme : La commune n'a pas de document d'urbanisme et est assujettie au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Projets : La municipalité souhaite poursuivre la valorisation de ses bois communaux en produisant du bois de chauffage. C'est une opération qui a débuté il y a une dizaine d'années avec la création d'une voirie de desserte entre le Col de l'Homme et le col de Blazy. L'association "le moulin de la Laurède" envisage dans le cadre du sentier thématique restaurer différents éléments de petit patrimoine bâti qui se situent sur ce sentier et poursuivre les restaurations déjà entreprises.

Attentes particulières : pour répondre au problème de l'eau, il faudrait envisager de capter les sources de l'Arget au dessus du Col des Marrous mais ce projet est très coûteux (30km de réseaux).

Bénac

Population : 175 habitants (2006), 152 hab (1999)-95 hab (1962)

Superficie : 2,8km²,

Maire : Jacques Piquemal

Eau et assainissement : zonage d'assainissement réalisé par l'intercommunalité dans les années 2000. Pas d'assainissement collectif (trop coûteux). Assainissement autonome nécessitant des surfaces de terrain de 1100 à 1700 m².

Adhésion au SMDEA (2006).

Agriculture : 2 exploitations agricoles sur la commune.

Forêt : pas de forêt domaniale ni communale. Des parcelles privées peu exploitées.

Patrimoine : église inscrite (22/05/1957)

Situation et enjeux : Mis à part le de Bourg de Bénac lui même, la commune située en fond de vallée, compte 5 hameaux et 6 écarts, dont le château de Belissen.

Bénac est une commune agricole orientée vers l'élevage, au paysage encore relativement ouvert et préservé de l'urbanisation, même si la pression foncière se fait de plus en plus sentir.

Document d'urbanisme : La commune n'a pas de document d'urbanisme et se réfère au Règlement National d'Urbanisme (RNU).

Un PLU devra être envisagé dans les années à venir afin de répondre à une demande de terrains constructibles de plus en plus importante et de gérer les constructions futures et l'urbanisation.

Projets communaux : le petit patrimoine a déjà été réhabilité (fontaines).

Les principaux projets concernent la réfection des façades de l'église et l'aménagement de la place du village.

Au niveau des hameaux, le problème du stationnement se pose souvent, particulièrement pour le hameau de Garbet.

La commune a créé le " cami des encantats " (chemin des enchantés), promenade pour découvrir la commune à travers des personnages mis en scène pour évoquer la vie d'autrefois (ouvert en été). Il pourrait être intéressant de mettre en place autour de ce thème une boucle de promenade avec la commune de Serres-sur-Arget afin d'éviter la linéarité du circuit actuel.

Attentes particulières :

- préservation des vues et perspectives depuis des espaces publics du village (par exemple depuis la place du village la vue est bouchée par deux bâtiments neufs).
- continuité dans l'entassement des lignes aériennes.
- traitement des façades (matériaux, couleurs).
- intégration des containers poubelles.

Saint-Martin de Caralp

Population : 288 hab (1999)-178 hab (1962)

Superficie : 9,16 km²

Maire : Jean-Louis Pujol

Eau et assainissement : assainissement individuel (parcelle de 1700 M2)

Eau suffit à la population actuelle mais problème à venir si la population augmente trop.

Pas d'adhésion au SMDEA

Agriculture : 8 exploitations agricoles

Forêt : 12 ha de forêt communale gérée par l'ONF

90 % de la forêt est privée. Problème d'enfrichement dans la forêt située dans le bas fond.

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : La commune se situe le plus au nord de la vallée. Elle bénéficie d'un panorama sur l'ensemble de la vallée.

Le maintien de l'agriculture et la maîtrise de l'urbanisation confèrent à la commune un paysage encore préservé.

La municipalité ne veut pas de lotissement.

L'école possède une classe unique regroupant 20 élèves de la grande section au CM2.

Peu de logements vacants sur la commune, tous les bâtiments communaux ont été réhabilités.

Document d'urbanisme : Ancien MARNU, puis réflexion pour la mise en place d'une carte communale. Actuellement Règlement National d'Urbanisme (RNU) en vigueur.

Projets : La commune pense libérer des terrains en bordure de la D117 pour développer l'activité artisanale. Son principal projet est la réhabilitation de ses nombreuses fontaines ainsi que la réouverture des chemins ruraux pour recréer un lien entre les hameaux.

Attentes particulières :

- besoin d'un soutien technique et administratif au niveau de la gestion des constructions et des projets communaux,
- soutien par rapport aux permis,
- prendre en compte les énergies renouvelables et la récupération des eaux de pluie.

Ganac

Population : 653 hab (1999)-431 hab (1962)

Superficie : 20,19 km²

Maire : Maurice Pages

Assainissement : zonage d'assainissement réalisé (tout est prévu en collectif)

Eau et assainissement : Hameau de Becq, assainissement réalisé en 2006
adhésion au SMDEA

Agriculture : 6 sièges agricoles

Forêt : domanial géré par ONF

Restes d'un arborétum sur le Calmil

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : L'habitat local est matérialisé le plus souvent par des écarts aux constructions isolées (16) mais aussi par des hameaux importants au bâti aligné (12) avec parfois une cour commune tel qu'à Becq.

Document d'urbanisme : La mise en place d'un PLU est envisagée. Un diagnostic pour une carte communale a déjà été réalisé.

Projets : les extensions urbaine se réaliseront dans la continuité de l'existant pour le centre bourg comme pour les hameaux, pas de lotissement.

Hameau de Becq : projet d'embellissement

La commune travaille actuellement sur l'aménagement d'un site panoramique au Hameau de Pey Jouan plus particulièrement à la croix de Peyrou.

Attentes particulières :

- préconisations sur les ruelles,
- préconisations sur les murets en pierre avec une formation des employés communaux pour l'entretien et la réhabilitation,
- plantations : conseils sur les essences à planter et l'entretien,
- maintien des vergers,
- aménagement de placettes dans les hameaux,
- projet touristique sur le château (propriété privée : M. Lagarde Alain).

Cos

Population : 350 habitants, 258 hab (1999)-110 hab (1962)

Superficie : 6,4 km²

Maire : Jean-François Manaud

Eau et Assainissement : adhésion au SMDEA

Agriculture : 2 exploitants

Forêt : pas d'information

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : Cette commune est la plus proche de Foix et subit donc une forte pression foncière. Toutes les zones classées constructibles dans le POS sont aujourd'hui remplies. De nombreux terrains sont inconstructibles car la nature argileuse du sol amène des glissements de terrain.

Le développement urbain de la commune est bloqué. Les derniers terrains plats qui pourraient être aménagés dans le futur sont des terres agricoles.

Document d'urbanisme : POS révisé en 2000.

Projets : les projets de la commune consistent en la réhabilitation de fermes en logements communaux locatifs

Attentes particulières : néant

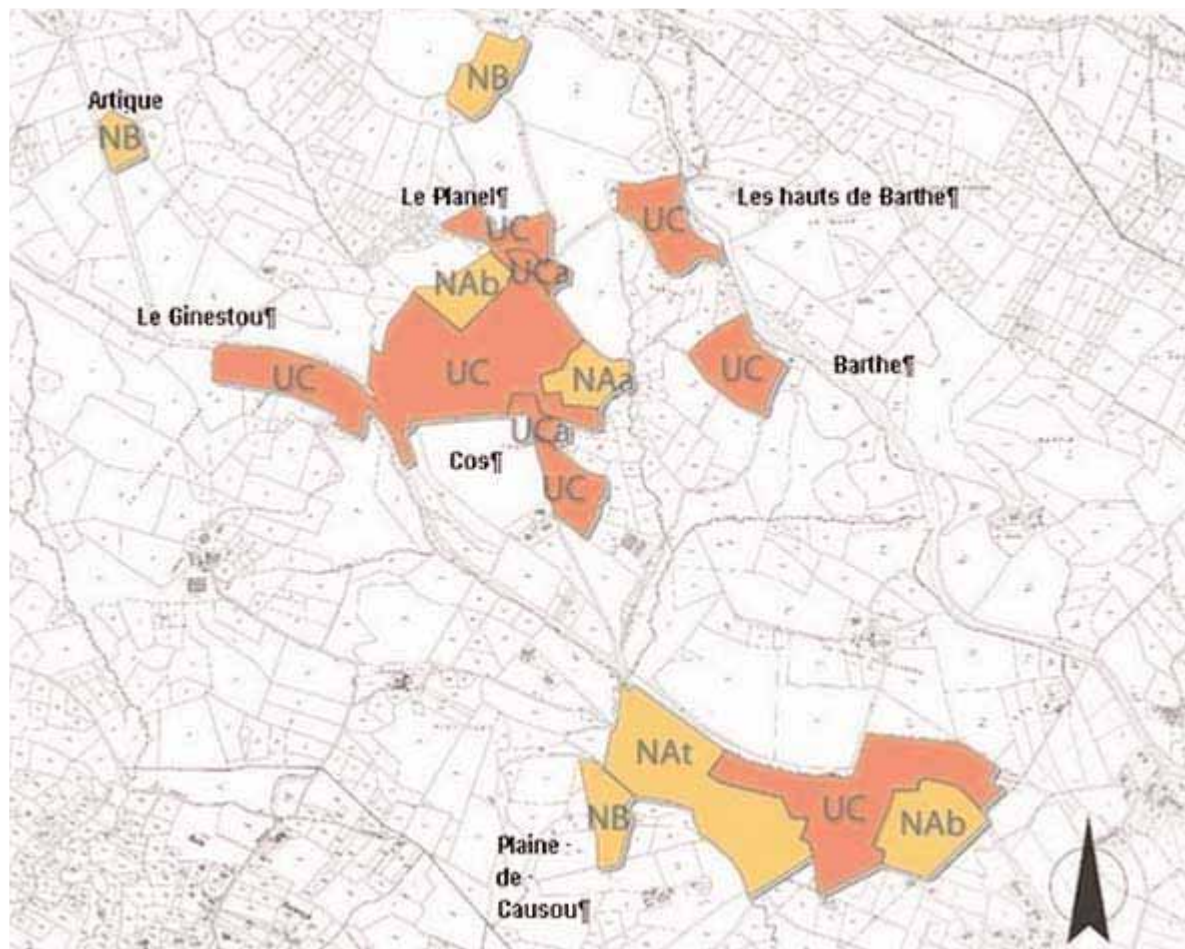
Présentation de la commune :

Comptant 350 habitants, la commune de Cos s'étend sur 640ha. Le Plan d'occupation des Sols date d'octobre 1987. Etant aussi commune limitrophe à la ville de Foix, Cos subit de fortes pressions foncières qu'il s'agit de contrôler. L'atout de Cos est sa situation privilégiée sur le versant ensoleillé de la Vallée. Ses terrains en légère pente, permettent à beaucoup d'avoir une vue sur le massif de l'Arize.

Les constructions neuves sont le reflet de ce que l'on retrouve dans toutes les périphéries de villes : une voirie en cul de sac, des parcelles de taille identique et des maisons implantées au milieu dont l'architecture fait référence à des catalogues de promoteurs plus qu'à l'architecture traditionnelle.

Ce type de regroupement est d'autant plus choquant qu'il est récent car la végétation n'a pas encore eu le temps de pousser, ce qui renforce le sentiment d'objets posés et non d'un groupement d'habitat pensé suivant des principes de convivialité, de rencontre.

Le POS de 1995



Le Plan d'Occupation des Sols d'octobre 1995, a créé des zones UC de taille disproportionnée par rapport aux hameaux existants. Ces dernières, zones urbaines extérieures au centre et destinées à accueillir des constructions individuelles implantées isolément ou par petits groupes, sont urbanisées en totalité ou presque. Autorisant principalement de l'habitat de type individuel, les terrains désignés ont été développés selon le modèle du mitage.

En continuité partielle des zones UC, les zones NA, zones à usage d'habitation insuffisamment ou non équipées dont la constructibilité est subordonnée à la réalisation d'équipements, sont divisées en deux types, celles accueillant tout sauf de l'habitat individuel (NAa) et celles accueillant tout y compris de l'habitat individuel (NAb). Ces zones non équipées pour le moment ont été préservées en raison de ce manque. Il s'agit donc, pour le futur PLU allégé de modifier ses préconisations pour ne plus avoir de bâti implanté indépendamment des autres et de son environnement.

Enfin, les zones NB, là aussi déterminées de manière non claire, sont des zones recouvrant des secteurs partiellement bâtis et desservis pas des équipements qu'il n'est pas prévu de renforcer. C'est généralement dans ces zones que se trouvent les hameaux originaux. Leur situation isolée et éloignée du bourg-centre est à conserver.

Montoulieu

Population : 305 hab (1999)-239 hab (1962)

Superficie : 14,12 km²

Maire : Gérard Desclaux

Eau et assainissement : étude réalisée, attente intervention du SMDEA
adhésion eu SMDEA

Agriculture : pas d'information

Forêt : 2 groupements forestiers : Montoulieu et Seignaux

Patrimoine classé : Pont du Diable, inscrit en 1950

Situation et enjeux : La commune de Montoulieu ne fait pas partie de la vallée de la Barguillère mais y est liée par le Prat d'Albis. Sa population est groupée en trois noyaux : Seignaux, Ginabat et Montoulieu.

Document d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme (PLU) depuis le 16/06/2005.

Projets :

- Divers projets sont en cours ou à l'étude : réhabilitation et valorisation du patrimoine rural (fontaines : réhabilitation réalisée par les employés communaux).
- Effacement du réseau électrique
- Volonté d'aménagement du site du pont du Diable

Attentes particulières : néant

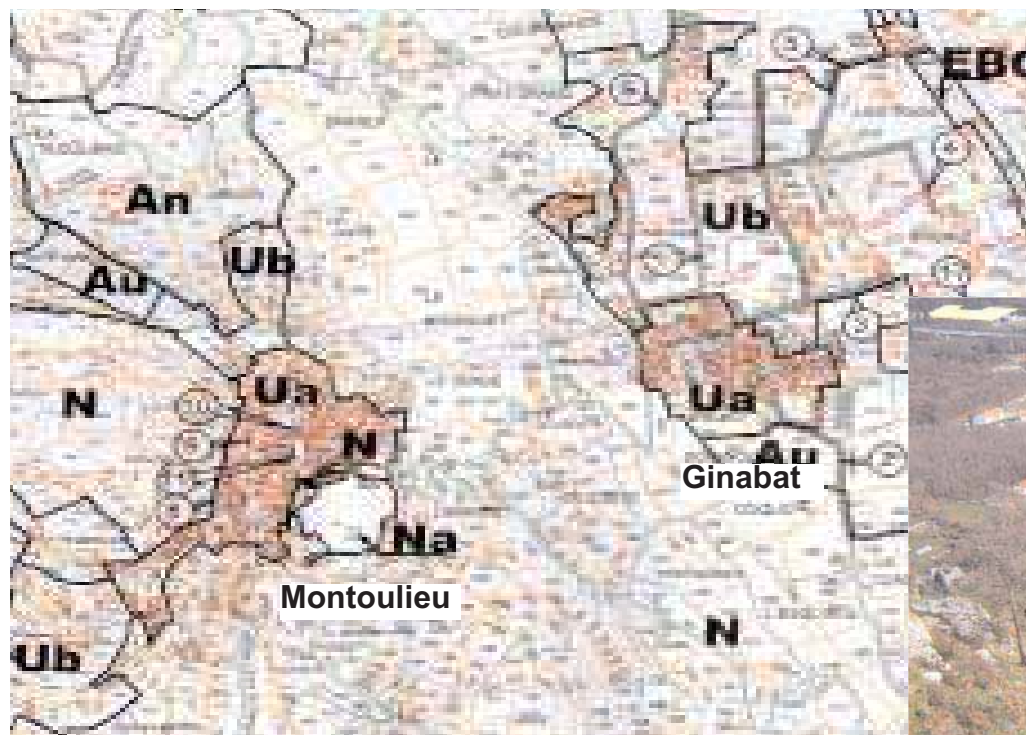
Le village de Montoulieu et le hameau de Seignaux ne subissent qu'une très faible pression foncière. Au contraire de Ginabat, qui, par sa proximité avec la 2x2 voies et son accès direct à Foix, subit une pression foncière très importante.

Le PLU a ouvert de nouvelles zones à urbaniser dans le bourg de Montoulieu, mais pas de demande d'installation.

Ginabat : le développement est freiné aujourd'hui à cause de l'eau. (nécessité d'un 3ème captage pour répondre à une nouvelle augmentation de population).



Vue Montoulieu



Vue sur Ginabat depuis Montoulieu

Prayols

Population : 400 habitants aujourd'hui, 305 hab (1999)-137 (1962)

Superficie : 7,76 km²

Maire : M. Laguerre

Eau et assainissement : Schéma d'assainissement : 700 m2 en collectif, 1200 m2 en individuel
adhésion au SMDEA

Agriculture : 2 agriculteurs et 3 pluriactifs et projet d'accueil touristique à la ferme.

Forêt : pour la forêt communale, convention avec l'ONF

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : Situé de l'autre côté de la vallée par rapport au Prat d'Albis, l'habitat groupé y est majoritaire, la population se concentrant principalement à Prayols même. Si l'urbanisation reste maîtrisée, la commune voit son patrimoine agricole (tartiers, maurins,...) se dégrader.
Problèmes pour certains terrains liés aux anciennes mines de Quartz (zone à risque Ucr).

Document d'urbanisme : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé le 28/03/2003.

Projets : Plusieurs projets sont à l'étude comme la création d'un " Bistrot de Pays " en lien avec la création d'un centre d'accueil à vocation sportif, réalisation d'un parc botanique (vignes, vergers,...) et d'une zone de mise en valeur des tartiers, le développement de l'activité pêche, promenade en bord de rivière...

Attentes particulières :

- problèmes pour faire appliquer les recommandations architecturales lors des permis de construire,
- Prayols est une des entrées dans le PNR, notion à prendre en compte,
- relancer la vigne sur certaines parcelles.

Le PLU de Prayols est un des premiers à avoir été mis en place.
Les principales zones à urbanisées sont en continuité directe des constructions existantes.

Ce document d'urbanisme a pris en compte de nombreux paramètres, détaillés dans l'annexe architecturale, concernant l'architecture, la volumétrie, les clôtures et les murets emblématiques de la commune. Il semble tout de même que certaines règles d'urbanisme soient encore difficiles à faire admettre et à respecter par les constructeurs.



Vue d'ensemble, Prayols



Extrait du plan du PLU

Serres sur Arget

Population : 701 hab (1999)-275 hab (1962)

Superficie : 17,71 km²

Maire : Guy Destrem

Eau et assainissement : schéma d'assainissement réalisé en 2000.

Adhésion au SMDEA

Agriculture : 5 exploitants sur la commune

Forêt : pas d'information

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : L'habitat se structure principalement sous la forme de hameaux à construction alignées (Balansa, la Mouline,...) et d'écarts (les Peyrous,...). On trouve au total 25 sites d'habitats. La commune se trouve en fond de vallée et est parcourue par l'Arget. Environ 1/3 des habitations sont des résidences secondaires. La population permanente est constituée en grande partie par des personnes à la retraite.

ADAEI installée à Cambié.

Document d'urbanisme : Mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme allégé (PLU).

Projets : création d'un foyer accueil temporaire pour personnes âgées, extension du camping

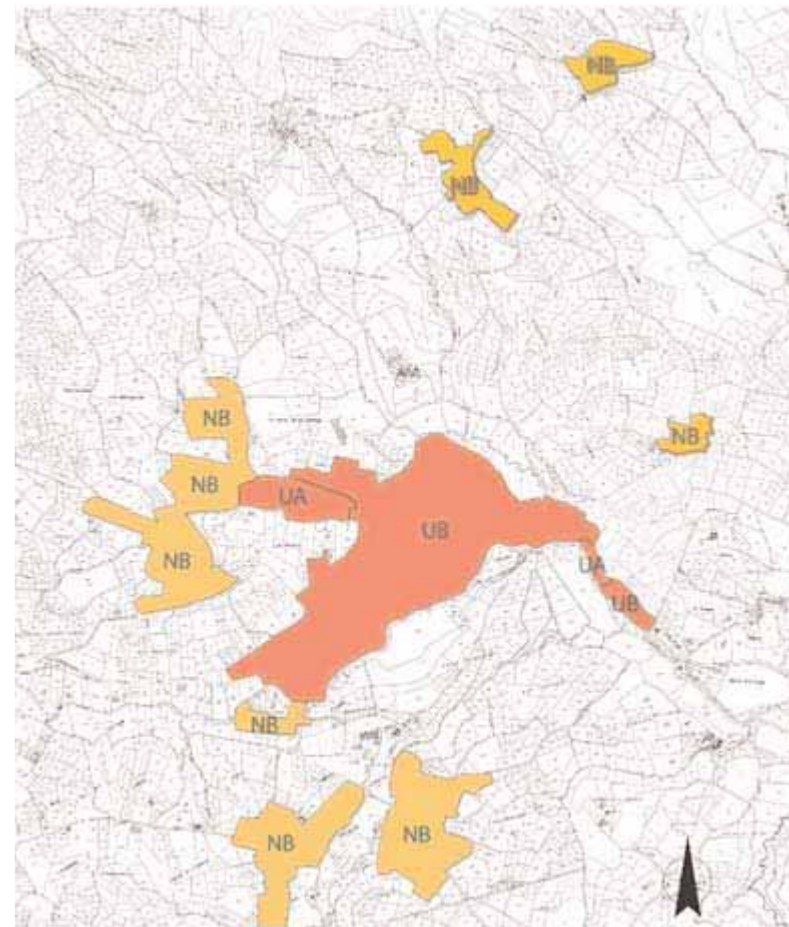
Attentes particulières : gérer les extensions urbaines face au problème de l'eau et de l'assainissement

Analyse de l'évolution

Selon le Plan d'Occupation des Sols de 1987, la principale zone d'extension s'est faite le long de la D17 entre la Mouline et la Coupière, tout en remontant vers le hameau de Serres. Cette zone était prévue en UB, c'est-à-dire, en « zone urbaine », extérieure au centre et destinée à accueillir des constructions individuelles parfois groupées et des collectifs peu denses. Aucun collectif ni d'habitat groupé n'ont été réalisés pour le moment. C'est un lotissement et de l'habitat individuel qui ont pris place dans cette zone.

Aujourd'hui il reste assez peu de terrains libres à construire.

D'autre part, le POS prévoyait des zones NB à développer plus ou moins en périphérie des hameaux existants. La zone NB est, selon le document d'urbanisme, une zone naturelle, desservie partiellement par des équipements qu'il n'est pas prévu de renforcer et dans laquelle des constructions ont déjà été édifiées. Cette zone est équipée partiellement de réseaux (eau, électricité...), mais aucune extension de ce réseau n'est prévue. Malgré tout, la plupart des zones NB ont été construites, et à l'exception de certains terrains mal desservis ou trop en pente, ces zones sont complètes. Ceci veut dire que l'assainissement dans cette zone est uniquement individuel, d'où des parcelles de grandes tailles.



Extrait du POS :

Légende:

UA : zone urbaine, centre de village

UB : zone urbaine extérieure au centre village

NB : zone naturelle desservie partiellement par des équipements

Brassac

Population : 584 hab (1999)-388 hab (1962)

Superficie : 24,33 km²

Maire : Francis Bonnel

Eau et assainissement : collectif sur Brassac, Cazals, Burges, Le Planel. Pour l'assainissement individuel, la surface demandée varie de 1500 à 2000 m²

Adhésion au SMDEA

Agriculture : 5 exploitants sur la commune. Création de 2 zones complémentaires sur les hameaux de Burges et Péralbe.

Forêt : pas d'information

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : La commune est composée de nombreux hameaux et écarts, dont plusieurs ont la caractéristique d'avoir une cour commune. Le château, site phare de la commune, est lui isolé.

Située à l'ombre de la vallée, la commune de Brassac est sujette à la déprise agricole et donc au reboisement spontané, même si il est plus modéré que sur d'autres communes (Le Bosc, Burret,...).

Document d'urbanisme : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est cours de réalisation (mise à l'enquête publique). Les orientations prises dans ce dernier concernent des extensions de bourgs et hameaux autour de l'existant et non en linéaire le long des voies et pas de lotissement. La réglementation sur le bâti ancien est très rigoureuse (enduits, tuile canal ou double canal, pas de volet roulant, pas de parabole en toiture, le panneaux solaires doivent être intégrés à la toiture...).

Les constructions en bois type chalet ne sont pas autorisées.

Projets : La municipalité projette de créer une déviation routière dans le but de sécuriser le centre bourg, de le rendre plus agréable pour la population et de redynamiser le centre du village.

Des travaux de réhabilitation du petit patrimoine sont en cours ou en projet.

Les écuries du château ont fait l'objet d'une réhabilitation dans le cadre d'un chantier d'insertion. Un projet de valorisation touristique du château est actuellement à l'étude, en continuité de l'hébergement de chalets loisir existants et la mise en place d'un restaurant de qualité dans le château.

Les étages du bâtiment communal de la mairie mériteraient d'être aménagés pour créer des logements.

Attentes particulières : La commune ayant déjà réalisé son document d'urbanisme, elle n'a pas d'attente particulière par rapport au document de charte architecturale et paysagère, si ce n'est une confortation de ses actions en matière de valorisation et de maintien du patrimoine local.

Lotissement de Las Prados à Brassac

Située en limite de la commune de Brassac, l'opération d'habitat groupé Las Prados n'entretient aucun lien avec le bourg. Une seule et unique voie d'accès est mise en place, ce qui ne facilite en rien les échanges avec les espaces extérieurs. On constate une absence de prise en compte de l'environnement immédiat, que ce soit au niveau architectural (absence de référence au développement traditionnel) ou urbain (extension en rupture avec les bourgs existants). Depuis la D21, les haies de thuyas ou de lauriers créent des linéaires qui accentuent la monotonie de la rue

La rue

La rue n'appartient qu'à l'automobile. Il n'y a pas d'usage possible pour des piétons, d'autant qu'on ne trouve pas de véritables espaces publics. Ce lotissement, desservi par un seul point d'accès, constitue un espace enclavé et introverti. Le réseau de voirie non hiérarchisé contribue à banaliser l'image de cette zone pavillonnaire et à produire un effet de labyrinthe.

Les trottoirs dans le lotissement sont réduits à leur minimum et servent de zone de stationnement aux voitures. On peut aussi noter l'absence de cheminements piétons, qui pourraient relier le lotissement au stade de rugby attenant, ou même améliorer les déplacements des habitants dans leur propre quartier.

Les parcelles

Le découpage parcellaire géométrique et répétitif crée un tissu urbain distendu et banal. Pour Las Prados, ce découpage crée des espaces résiduels en coeur d'îlot, peu accueillants, ne facilitant pas le contact social.

Le bâti

Vu la configuration du lotissement, il s'agit d'un ensemble construit par un promoteur ou bien un organisme type « un toit pour tous » qui permet l'accession à la propriété sur des ensembles bâtis. Cela donne des maisons construites toutes sur le même modèle, le plus souvent en semi mitoyen par le garage, implantées en milieu de parcelles et laissant un espace résiduel à l'avant de la maison et parfois même à l'arrière lorsque les parcelles sont de petite taille. Malgré un semblant d'alignement, les redans des appentis et des garages ne permet pas d'avoir une continuité de bâti sur la rue et donc on retrouve un espace public non structuré, non limité et flou.



une rue



Vue depuis l'extérieur du lotissement



Hameau de "Las Prados" sur la commune de Brassac
opération d'aménagement groupée



Saint Pierre de Rivière

Population : 564 hab (1999)-323 hab (1962)

Superficie : 2,35 km²

Maire : Jacques GARAUD

Eau et Assainissement : zonage d'assainissement en cours de réalisation.

Nécessité d'améliorer les captages et le réseau car sa vétusté amène des déperditions dans le réseau.

Adhésion au SMDEA

Agriculture : 2 exploitants sur la commune

Forêt : tous les espaces boisés sont privés

Patrimoine classé : néant

Situation et enjeux : La commune est la plus dense de la vallée (240 hab/km²), sa proximité de Foix et son exposition sud ayant engendré une pression foncière importante. De ce fait, la trame urbaine est confuse. On distingue une urbanisation quasi continue de Saint Pierre de dessous au hameau de Fouchard. La maîtrise de l'urbanisation et le maintien de l'activité agricole est une priorité pour la commune.

Document d'urbanisme : Mise en place du Plan Local d'Urbanisme allégé (PLU). Le diagnostic est réalisé.

Projets : La création de réserves foncières agricoles et la révision du zonage du réseau d'assainissement sont envisagées.

Attentes particulières : préconisations pour le bâti neuf

Présentation de la commune:

Situé sur la partie ensoleillée de la vallée, la commune de Saint-Pierre-de-Rivière a connu ces vingt dernières années des développements urbains très anarchiques.

Beaucoup de terrains constructibles avec le POS de septembre 1987 ont été ouverts à l'urbanisation, les préconisations qui étaient alors en place ont généré d'avoir un mitage assez important. Les maisons, qui ne reprennent pas les caractéristiques du bâti traditionnel, sont disposées indépendamment les unes des autres.

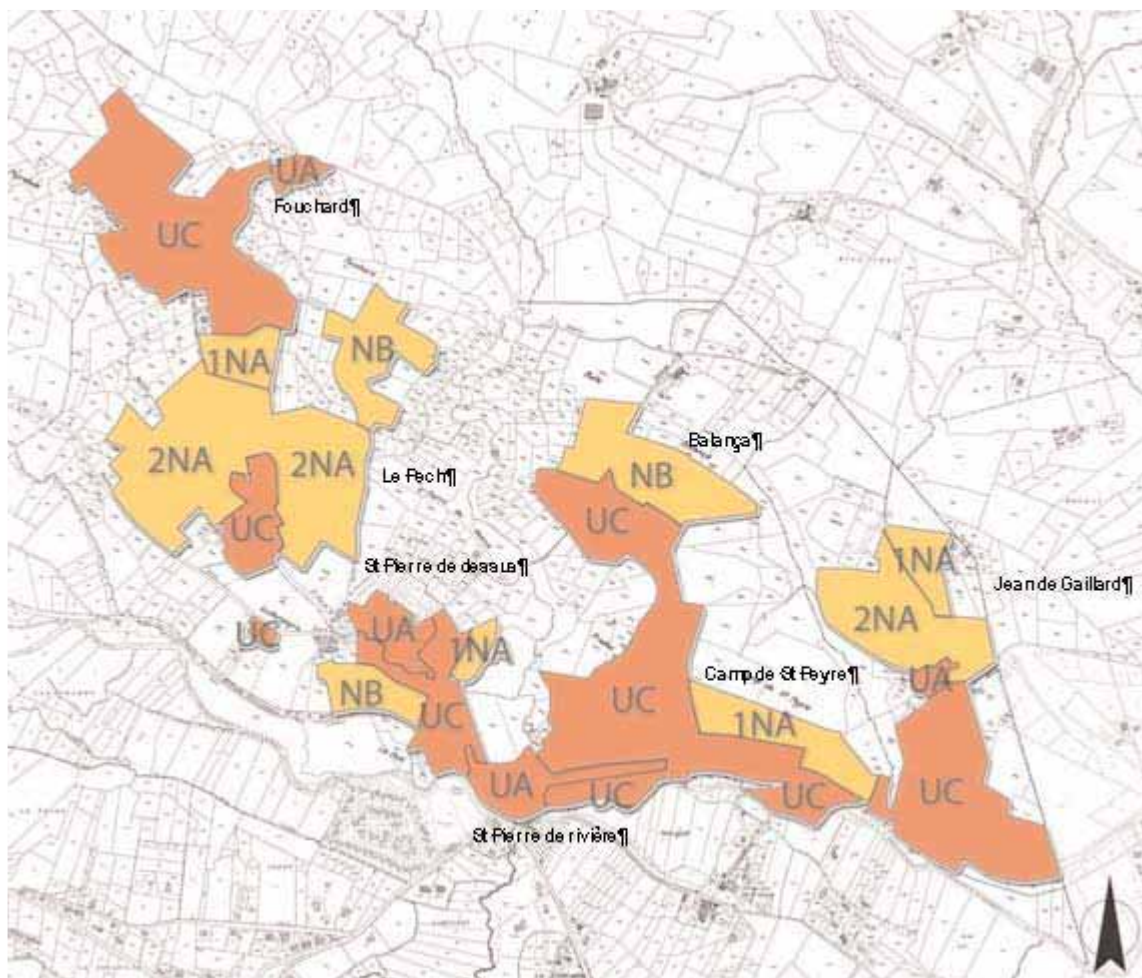
Le paysage urbain produit est banal et peu valorisant pour la commune. La consommation d'espace est très importante pour la quantité de population accueillie. Enfin, les développements des deux dernières décennies ont quasiment exclusivement permis la construction d'habitat individuel non locatif. Ainsi, on peut penser que seules des familles avec enfants plus ou moins jeunes s'y sont installées. Le renouvellement de population sera difficile à réaliser.



Chaque projet de zone d'extension urbaine est défini individuellement, sans réelle composition d'ensemble. Il en résulte un habitat totalement diffus, de nombreuses voiries de desserte non structurées et uniquement réservées à la voiture, pas d'espace publics ou de lieux de rencontre et une architecture sans rapport avec les typologies locales.



le POS de 1987



Dans le POS de 1987, les zones UA correspondant aux hameaux d'origine et à leurs abords, ont été noyées entre des zones à urbaniser qui consomment beaucoup d'espace. On ne peut plus reconnaître l'organisation urbaine d'origine vu que tout a été lié. La commune de Saint-Pierre-de-Rivière ne forme plus qu'un seul et unique centre bourg.

Les zones UC, zones urbaines extérieures au centre et destinées à accueillir des constructions individuelles implantées isolément, tout comme les zones 1NA et 2NA, ont été investies par de l'habitat individuel entrecoupé d'opérations de lotissements. Les zones 1NA, comme les zones 2NA sont des zones peu ou pas équipées pouvant être ouvertes à l'urbanisation. Du POS de 1987 résulte un paysage urbain banal, peu valorisant pour la commune et la vallée, où l'identité urbaine a été effacée.

Développement à préconiser :

Saint-Pierre-de-Rivière est l'exemple de développement incontrôlé qu'il faut éviter. Les développements de ces 20 dernières années ont été réalisés en totale rupture avec l'existant. Les zones pavillonnaires se sont généralement développées en sommet de colline, permettant aux résidents d'avoir une vue imprenable, mais occasionnant un mitage et un impact très fort pour le paysage. De plus, ces nouveaux quartier n'ont aucune liaison entre eux. L'enjeu d'aujourd'hui est de créer une cohérence entre tous les espaces urbanisés en travaillant notamment sur un réseau d'espaces publics.